Extrait du FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

http://www.fidh.org/Crimes-contre-l-humanite-Quand

Tchétchénie

Crimes contre l'humanité. Quand leurs auteurs seront-ils jugés ?

- [français] - Europe de l'Est & Asie Centrale - Russie - Tchétchénie -

Date de mise en ligne : samedi 5 février 2000

Description :

Rapport d'une mission internationale d'enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés en Tchétchénie (Février 2000)

FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

Rapport d'une mission internationale d'enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés en Tchétchénie (Février 2000)

L'histoire d'un conflit

Le territoire tchétchène fait partie de l'Empire russe depuis la fin du XVIIIème siècle, mais l'instauration du pouvoir russe s'est faite contre une forte résistance, et l'Empire a dû lutter contre plusieurs insurrections au XIXème siècle. L'enracinement du pouvoir soviétique s'est fait également au prix de violents combats. Une république soviétique des Tchétchènes et des Ingouches est finalement créée.

Le 23 février 1944, les Tchétchènes sont déportés sur ordre de Staline dans leur quasi-totalité au Kazakhstan, sous l'accusation fallacieuse de collaboration avec les nazis. Plus de 400 000 personnes meurent lors de cette déportation, qui s'accompagne d'un processus de destruction de la mémoire et de la culture tchétchène et ingouche. En 1957, les Tchétchènes sont réhabilités par Khrouchtchev et rentrent sur leurs terres. La mémoire de la déportation reste très vive parmi les Tchétchènes, toutes les personnes âgées de plus de quarante ans ayant connu l'exil.

La proclamation de la souveraineté de la République tchétchène se fait sur fond d'effondrement de l'Union Soviétique et de luttes de pouvoir interne. Djokhar Doudaev, général de l'armée soviétique se fait élire Président de la République en octobre 1991. Il proclame la souveraineté de la République tchétchène d'Itchkérie le 1er novembre 1991. L'Ingouchie se sépare de la Tchétchénie en juin 1992.
En 1992 une constitution laïque instaurant un régime parlementaire est adoptée, mais en 1993, après un conflit avec le Parlement, D. Doudaev instaure un régime présidentiel autoritaire. En l'absence de véritables réformes, la situation économique se dégrade rapidement.

Le régime russe, qui n'a jamais reconnu l'indépendance de facto de la Tchétchénie, maintient la République dans un régime de blocus économique et va jusqu'à soutenir militairement l'opposition à Doudaev afin d'instaurer un régime pro-russe.

Copyright © FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme